



SWISS : négociations avec le personnel au sol couronnées de succès

SWISS et les syndicats GATA, ASEC Suisse, PUSH et VPOD ont conclu un accord sur la contribution du personnel au sol aux économies que doit réaliser la compagnie. Les principales mesures prévoient des durées de travail individuelles plus flexibles et la réduction d'autres frais de personnel. Une diminution générale des salaires a pu être évitée.

Le paquet de mesure comporte, entre autres, un modèle des horaires de travail qui prévoit des durées hebdomadaires échelonnées entre 42 et 37 heures.

Les syndicats du personnel au sol approuvent le principe d'une contribution de solidarité lors de l'achat de billets d'avion destinés aux employés ainsi qu'une adaptation des prix dans les restaurants du personnel jusqu'ici subventionnés.

Il a par ailleurs été possible d'écarter la possibilité de conflits potentiels devant les tribunaux en relation avec les licenciements collectifs.

En contrepartie, SWISS a accepté de prolonger jusqu'au 31.12.2004 la validité du plan social actuellement en vigueur. De plus, il a été convenu d'améliorer les prestations du plan social prévu en faveur des employés plus âgés et de ceux qui comptent de longues années de service.

**SWISS Corporate Communications
P.O. Box, CH-4002 Basel
Phone: +41 (0) 848 773 773
Fax: +41 61 582 35 54
E-mail: communications@swiss.com
Internet: www.swiss.com**